



LOGEMENTS INTERGENERATIONNELS DANS LES RESIDENCES AUTONOMIE DU CCAS DE BESANCON

Le projet consiste en un programme d'échanges intergénérationnels au sein de résidences autonomie, visant à favoriser les liens et les rencontres entre résidents seniors et jeunes. Par un contact régulier et durable entre ces derniers, des échanges et une meilleure connaissance réciproque permettent de faire tomber les représentations négatives, de créer du lien social et de favoriser la découverte d'autres cultures.

FAVORISER LA RENCONTRE ET LE VIVRE ENSEMBLE

La première étape consistait à repérer une difficulté. Le CCAS de Besançon gère de longue date cinq résidences autonomie. Ces structures constituent une alternative entre le logement classique et l'EHPAD. En Octobre 2005, les normes de sécurité ("type J") ont contraint l'une d'elles (les Hortensias) à ne plus pouvoir accueillir de personnes âgées sur les trois derniers étages, soit vingt-deux logements. Afin que l'équilibre financier de l'établissement puisse être maintenu, il a été décidé de louer ces vingt-deux logements à des étudiants, majoritairement étudiants étrangers inscrits au CLA (Centre de linguistique appliqué). Ensuite, il s'agissait de faire de cette difficulté une opportunité. Dès lors que le constat a été posé qu'aucune relation n'existait entre les jeunes et les aînés du logement, il a été décidé de mettre en œuvre une démarche intergénérationnelle expérimentale pour six logements. Les jeunes occupaient leur logement dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire. Ils pouvaient percevoir l'APL et sur la base d'un engagement d'un



Ville de Besançon

Ville adhérente depuis 2012

Besançon (25)

OBJECTIFS :

- Créer une relation entre habitants de résidences autonomie : aînés et jeunes.
- Offrir à des jeunes (étudiants, en formation ou en 1er emploi) des logements permettant une cohabitation avec des aînés et les faire bénéficier de coûts locatifs allégés.

PRATIQUE :

- Repérer le manque de relation intergénérationnelle au sein de la résidence.
- Mettre en œuvre une démarche intergénérationnelle en proposant des contrats d'engagement pour les jeunes (échange de services).
- Evaluer le projet grâce à des entretiens pour les jeunes et les aînés.



Les logements intergénérationnels : une expérience solidaire !

an, donner chaque mois dix heures de leur temps, en contrepartie de l'exonération des charges locatives. Un contrat d'engagement est signé. Ils participent alors à des actions au sein de la résidence, en fonction de leur compétence ou de leurs affinités.

Finalement au bout d'un an d'expérimentation, une évaluation par voie d'entretiens a été réalisée auprès des jeunes et des aînés. Au regard des retours positifs et du succès rencontré, le dispositif a pu être pérennisé et développé au delà des six appartements initiaux pour concerner onze logements (sur les vingt-deux disponibles). Par ailleurs, l'action a essaimé sur une autre résidence autonomie (le Marulaz) et sur des actions organisées au sein du quartier. Enfin, dans une logique d'ouverture à l'international, des partenariats ont été sécurisés par des conventionnements (ESN Erasmus, CEMEA...). Chaque année, une dizaine de jeunes en moyenne s'engagent dans la démarche.

UN PROJET DURABLE ET PARTICIPATIF

Cette démarche est à la fois innovante et durable : la récurrence et la pérennisation de cette action sont essentielles. La régularité et la durée dans la relation permettent la construction d'une relation durable. Une communication régulière (flyer, réseaux sociaux..) et des conventionnements partenariaux permettent une visibilité et une sensibilisation auprès des publics concernés. Cette action est aussi participative et favorise le vieillissement actif : les jeunes et les aînés co-construisent les actions et activités qu'ils souhaitent et les font vivre dans la durée. Elle favorise le lien intergénérationnel et l'intègre comme outil de cohésion sociale : les échanges entre jeunes et aînés habitant sur le même site ainsi qu'une meilleure connaissance réciproque permettent de changer le regard des uns sur les autres, mais aussi de réduire les idées reçues et les craintes que pourraient avoir des aînés sur les populations jeunes et/ou étrangères. Par un contact durable, une dynamique particulière et un sentiment d'appartenance sont remarqués dans les établissements concernés. Par ailleurs, les jeunes interrogés évoquent une grande bienveillance des aînés à leur égard.

LA PÉRENNISATION DU PROJET

Le CCAS finance en fonds propres ce dispositif. Les loyers hors charges sont payés par les étudiants, à l'exception de deux appartements concernés par la convention avec le CEMEA (loyers pris en charge par ce dernier).

Cette action est pérenne. Au regard de ces résultats et de ces impacts positifs, une possible orientation de nouveaux logements voire un essaimage dans d'autres résidences sont en réflexion. Depuis 2021, la ville de Besançon s'est engagée dans la mise en œuvre d'un plan "jeunes", dont le CCAS porte la partie s'adressant aux plus précaires d'entre eux. Cette action, dans sa dimension sociale (coût locatif allégé, levier au lien social...) s'inscrit pleinement dans cette démarche et pourra être valorisée en ce sens.



Un programme d'échanges intergénérationnels visant à favoriser les liens et les rencontres entre les résidents seniors et jeunes.